



Paroles de Pie

N° 108 – Février 2024



Sommaire

Ra'pie'des actualités

Une réunion consacrée aux voies vertes en Nord-Isère

Nos élus veulent faire avancer le vélo

Osez le lombricompostage !

Formation au lombricompostage par le SMND

REP filière ASL ?

L'APIE engagée dans le recyclage

A vos agendas !

Le planning du vélo

Le Lynx boréal, une nouvelle espèce sur le territoire de l'APIE ?

Le lynx est chez nous !!

Sentinelles de la nature

France Nature Environnement recherche bénévole...

Le lichen du mois : Xanthoria parietina

Oui, la plante du mois est un lichen...

La médiation faune sauvage

Ou comment agir concrètement pour préserver la biodiversité !

Concours photo APIE

Les gagnants de cet automne

Vélo à smoothie : un projet entre OLV et la Maison pour Tous Denise Tronchet de Villefontaine.

Ou comment pédaler utile !

Une visiteuse peu commune au comptage Wetlands

Récit d'une rencontre...

Rendez-vous du mois

Pour vous inscrire :

contact@apie-asso.net / 04 74 95 71 21

. **Jeudi 1^{er} février, dès 17h :**
Démontage de vélos et repas partagé, Atelier OLV de Bourgoin-Jallieu

. **Mardi 6 février, 19h30 :**
Conseil d'Administration, siège de l'APIE, Villefontaine. Ouvert à toutes et tous.

. **Mercredi 7 février, 19h :**
Réunion Médiation faune sauvage à l'APIE. Ouverts à tous.

. **Dimanche 11 février, 9h-11h30 :** **A la découverte des oiseaux d'eau, Etangs de Fallavier et de St Bonnet.** Sur inscription.

. **Mardi 13 février, 19h30 :**
Commission naturaliste, Siège de l'APIE, Villefontaine. Ouverte à toutes et tous.

. **Jeudi 15 février, 18h :** **Réunion du groupe botanique, Siège de l'APIE, Villefontaine.**

. **Mercredi 21 février, 14h-16h :**
Jeux de société nature, Siège de l'APIE, Villefontaine. Sur inscription.

. **Vendredi 23 et samedi 24 février, soirée et matinée :**
Sortie moulages d'empreintes de la faune sauvage, autour de Villefontaine. Sur inscription.

. **Jeudi 1^{er} mars, dès 17h :**
Démontage de vélos et repas partagé, Atelier OLV de Bourgoin-Jallieu

Ra'pie'des actualités



Jeudi 25 janvier, 7 bénévoles se sont retrouvés pour la pose d'environ 600 mètres de filet pour nos amis les amphibiens et leur **crapauduc**. Ce petit passage à faune a été installé à la Réserve Naturelle Régionale et d'autres filets ont été placés sur l'avenue du Vellein, pour la migration entre le Vallon du Layet et l'étang. Merci encore aux bénévoles !



Lancement du projet d'**Agroforesterie** : la première conférence « Cultivons l'eau ! » aura lieu le vendredi 22 mars, à Villefontaine. Au programme, pot d'accueil, conférence de Samuel Bonvoisin et lancement du projet en présence d'élus et d'agriculteurs locaux. Plus d'informations dans la prochaine Paroles de pie.



Les personnes ou les structures vivant une cohabitation complexe avec la faune sauvage (serpents, chauves-souris, etc.) se retrouvent souvent démunis. Il est donc temps pour l'APIE de créer un **pôle Médiation Faune Sauvage**, en partenariat avec Lo Parvi, pour couvrir un territoire plus large et faire un suivi des cas. Et nous avons besoin de vous. RDV p. 8



Magali suit actuellement une **formation sur les reptiles** dispensée par des formateurs de la Ligue Protectrice des oiseaux (LPO Haute-Savoie) et ce jusqu'à fin-juin. Ces connaissances seront très utiles pour les animations et la Médiation Faune Sauvage.



Malgré le froid de l'hiver (quoique discutable cette année...), Magali a animé 2 écoles : l'une à Saint-Savin qui avait besoin d'un accompagnement pour les enfants qui vont **construire des hôtels à insectes** à installer sur l'Espace Naturel Sensible du ruisseau de Saint-Savin. L'autre animation, comme l'année dernière, était pour une école maternelle de Villefontaine, qui organisait une soirée « **Alternative aux écrans** » pour sensibiliser les parents/enfants, notamment à la nature autour de soi, grâce à l'APIE.



L'équipe salariée de l'APIE a fait évoluer ses **outils informatiques** (Nuage, messagerie, etc.) via l'utilisation du progiciel libre « Zourit ». Il est donc possible que certains d'entre vous n'aient pas reçu les mails habituels ou que nous n'ayons pas reçu certains de vos mails... Si vous n'avez pas eu de réponses de notre part, contactez-nous. Pour information, la mailing-list « **Paroles de pie** » ne comprend que les personnes qui sont à jour de leur adhésion. Il est possible de la recevoir mensuellement sans adhérer, il faut juste nous le signifier par mail : contact@apie-asso.net. Notre circulaire est également consultable sur notre site internet [ici](#).



L'APIE va lancer un **inventaire des mares** de son territoire en partenariat avec France Nature Environnement (FNE). L'idée est de former les bénévoles à recenser les mares du territoire via le site « **Mares où êtes-vous ?** ». La formation aura lieu le samedi 30 mars au siège de l'APIE. Notez la date si cela vous intéresse d'actualiser les connaissances du réseau de mares sur notre territoire.



Concernant l'**Atlas de Biodiversité Communal** que l'APIE réalise sur les Balcons du Dauphiné, nous avons bien avancé sur les inventaires mammifères. Il nous reste 5 mois pour boucler nos observations dans le cadre de ce projet. L'idée est de trouver davantage d'espèces à enjeux (putois, lynx, chamois, etc.).



Partie remise pour la **vélo-parade** ! La conjonction des embouteillages du vendredi soir, du contexte des manifestations et le tracé urbain et pleinement nocturne et autres paramètres fragilisants pour la Vélo-parade, ont amené le 26 janvier dernier à son ajournement. Haut les cœurs : nouvelles dates, nouveaux itinéraires et nouveaux coups de pédales à venir !



Notez dès à présent dans vos agendas la date de la prochaine **Assemblée générale** de l'APIE. Elle se tiendra le samedi 9 mars de 9h à 12h à l'espace Rossot à l'Isle d'Abeau. Nous vous attendons nombreux pour partager tous ensemble ce moment essentiel de la vie associative de l'APIE !

Une réunion consacrée aux voies vertes en Nord-Isère

Nos élus veulent faire avancer le vélo

Une réunion sur les voies vertes dans le Nord Isère a été organisée à Diémoz, le 15 décembre, par les Parlementaires de notre territoire : Caroline Abadie et Marjolaine Meynier-Millefert, Députées, et Monsieur Didier Rambaud, Sénateur. Une cinquantaine d'élus et de responsables techniques de Mairies et de Communautés de Communes ont participé, ainsi que Christophe Charles, Vice-Président du Conseil Départemental. Les communautés de communes (Les Vals du Dauphiné, les Balcons du Dauphiné, la CAPI, Entre Bièvre et Rhône) ont présenté leur politique cyclable. L'Etat (DREAL) et l'ADEME ont présenté des possibilités de co-financement de projets. L'AF3V a expliqué l'intérêt des voies vertes pour la mobilité active, les loisirs et le vélo du quotidien. L'APIE a proposé de développer trois itinéraires cyclables ambitieux sur notre territoire : Pont de Chérury – Bourbre – Chabons – Lac de Paladru, La Verpillière – Lyon, et la « ViaRomana » Vienne – Villefontaine – Aoste ([voir ici](#)).

Les discussions ont montré un fort intérêt des élus pour le développement du vélo, y compris avec le VAE (vélo à assistance électrique) qui permet de réduire les freins de distance et de déclivités. Plusieurs participants ont souligné la priorité aux aménagements : la plupart du public ne prendra pas son vélo s'il a peur sur la route, avec l'absence ou la discontinuité des aménagements cyclables sécurisés. Les communautés de communes développent chacune une politique cyclable, mais avec des historiques différents.

Il ressort un souhait des collectivités locales pour des échanges sur des questions comme la signalétique des itinéraires cyclables, la location de vélos et de VAE, le revêtement des voies vertes, les stationnements pour vélos, ainsi qu'une volonté de collaborer pour réaliser des connexions sans les arrêter aux limites de chaque collectivité. Ont été notamment cités, l'accès aux gares de la CAPI pour des communes situées au-delà, la connexion entre la Voie Verte de la Bourbre (CAPI) et la Ligne Verte puis ViaRhôna (Balcons du Dauphiné), et le projet d'itinéraires ViaRomana (liaison entre ViaRhôna vers Genève, la CAPI, Vienne et la vallée du Rhône vers le sud).

La présentation de l'APIE est visible sur notre site : [ici](#)

Osez le lombricompostage !

Formation au lombricompostage par le SMND

Profitez de cette formation gratuite qui vous donnera les clés du lombricompostage. Il suffit de vous inscrire.

Il est également possible de réserver son lombricomposteur à un tarif préférentiel (20 €).

Toutes les infos sur l'affiche et [ici](#).

FORMATION LOMBRICOMPOSTAGE

Mercredi 07 février 2024
SMND
1180 chemin de Rajat - 38540 HEYRIEUX,
de 18h00 à 19h00

Osez le lombricompostage !

Venez découvrir tous les avantages du lombricompostage :
- Comment ça marche ?
- Les techniques de bases
- Foire aux questions
- Un ver(re) de l'amitié

Gratuit sur inscription :
info@smnd.fr ou 04 78 40 03 30
Possibilité de réserver un lombricomposteur
au tarif préférentiel de 20€

SMND
SERVICE NOSTRE MIEUX GARDIENS
NOTRE SERVICE
FOIRE AUX QUESTIONS
SMND - 1180 Chemin de Rajat - 38540 Heyrieux



REP filière ASL ?

L'APIE engagée dans le recyclage

Les filières à **responsabilité élargie des producteurs (REP)** sont des dispositifs particuliers d'organisation de la prévention et de la gestion de déchets qui concernent certains types de produits. Ces dispositifs reposent sur le principe de responsabilité élargie des producteurs, c'est-à-dire les personnes responsables de la mise sur le marché de certains produits, peuvent être rendus responsables de financer ou d'organiser la prévention et la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie.

Les producteurs choisissent généralement de s'organiser collectivement pour assurer ces obligations dans le cadre **d'éco-organismes à but non lucratif**, agréés par les pouvoirs publics. Différentes filières de gestion des déchets fonctionnent selon ce principe en France, qui est l'un des pays ayant le plus recours à ce dispositif.

Il s'agit d'une application du principe **pollueur-payeur**. Un tel dispositif permet l'intégration par le producteur du coût de prévention et de gestion des déchets dans le coût du produit, ce qui l'incite à l'éco-conception de son produit pour réduire ces coûts.

- **Filière DEEE ou D3E** : vous avez certainement entendu parler de la récupération des D3E, les Déchets des Equipements Electriques et Electroniques. Cette filière des D3E est la première à s'être organisée, depuis 2006.
C'est **Ecologic**, un éco-organisme, autrement dit **une entreprise à but non lucratif**, qui a été investie par l'Etat d'une mission d'utilité publique consistant à gérer la fin de vie des équipements électriques et électroniques (DEEE). Pour ce faire, elle se charge de collecter, dépolluer et valoriser les DEEE sur l'ensemble du territoire français, en s'assurant que chaque étape soit menée en toute conformité.
- **Filière ASL** : Le 12 février 2022, a été publié l'arrêté du 31 janvier 2022 portant agrément de ce même éco-organisme pour la filière à responsabilité élargie du producteur des **Articles de Sport et de Loisirs**.

Pourquoi l'APIE a conventionné avec Ecologic ? (Décembre 2023)

Les vélos entrent dans la catégorie des ASL. Les ateliers vélos, associatifs et solidaires sont quelque part entre la production de vélos et leur fin de vie ultime, c'est-à-dire la fonte de l'acier et l'aluminium ou l'incinération ou l'enfouissement des plastiques.

L'adhésion à cette filière de gestion des déchets n'est pas contraignante, pas obligatoire. Jusqu'alors nous récupérons des vélos, ce qui n'était pas vendu en tant que vélo ou pièces détachées allait en déchetterie pour les plastiques ou chez Arc en Ciel Recyclage pour la ferraille et l'aluminium.

Seuls les ateliers ayant signé la convention pourront récupérer des "déchets" de structures conventionnées. Par exemple les déchetteries, nous ne récupérons rien chez-eux à ce jour, mais également les commerces vélo. Et là cela nous concerne car l'enseigne Décathlon France est conventionnée et jusqu'à ce jour nous récupérons des vélos sans rien signer. Mais il est probable que cela change prochainement.

Un soutien financier pour la récupération, la remise en service, le tri des déchets. Ce travail réalisé par les ateliers vélo associatifs a enfin une contrepartie financière. Pour l'année 2023, un forfait de 4000€ est alloué contre la signature de la convention avant le 14 décembre 2023 et un bilan du travail de récupération effectué, ce qu'a fait l'APIE.

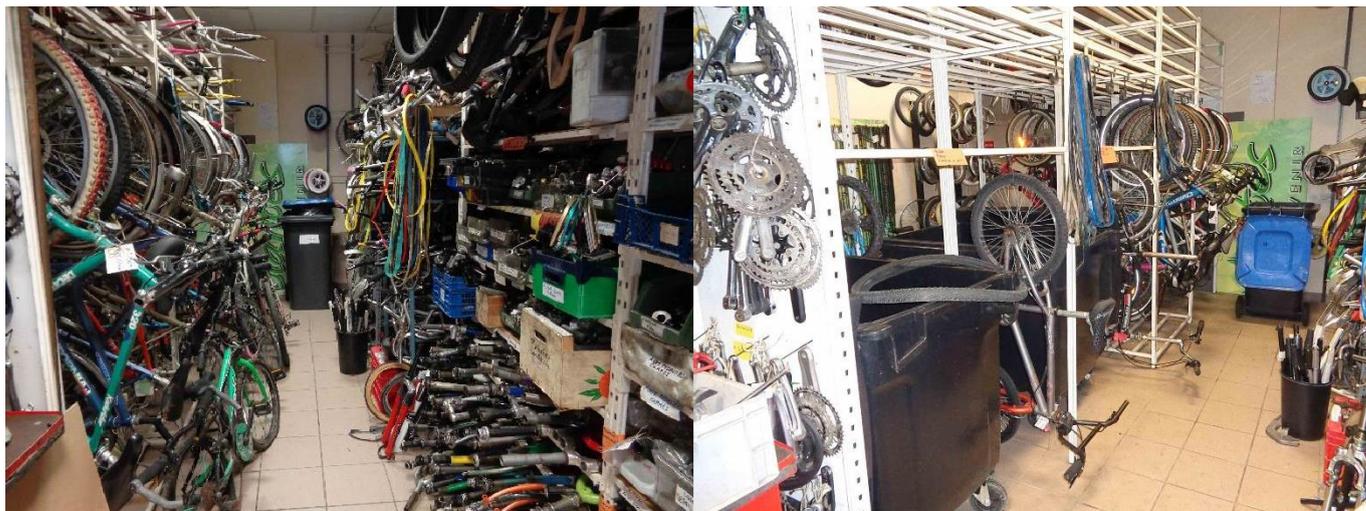
A partir de 2024 un forfait annuel de 2000€ plus une somme en fonction du poids de déchets envoyés à l'éco-organisme. La tonne de déchets, soit tout ce qui n'est pas réutilisé par l'atelier, ferraille mais aussi pneus et plastiques divers, sera payée à un tarif bien plus élevé que celui alloué par le ferrailleur et sans les aléas liés au cours mondiaux.

En 2022/2023 le tarif d'achat de la tonne de ferraille mêlée chez Arc en Ciel Recyclage variait de 80€ à 160€. Avec Ecologic le tarif sera de 550€ la tonne, tous déchets compris.

Des contraintes gérables par les ateliers Osez l'Vélo.

De la paperasse : il faut tracer tout ce qui rentre et sort de l'atelier, dons, matériel vendu et déchets. Cela ne changera pas grand-chose, les vélos qui rentrent sont tous répertoriés et avec le logiciel utilisé depuis mai 2023 pour la caisse lors des permanences, tout ce qui est vendu, chaque vélo, chaque pièce peut facilement être répertorié dans un fichier. En tout cas plus facilement qu'avec le système papier/fichier Excel utilisé pendant 9 ans, depuis l'ouverture de l'atelier de BJ.

Le seuil de déclenchement d'un enlèvement est fixé à un poids de 400 kg minimum. Après un réaménagement de l'étagère qui servait de support vélos, deux grandes poubelles mises à disposition par Ecologic ont trouvé place. L'atelier de BJ peut désormais stocker plus facilement les pneus, chambres à air, roues, petits cadres vélos, etc... Le matériel de l'atelier de Villefontaine est rapatrié et stocké à Bourgoin-Jallieu.



Avant

Après

Quelques points pour mieux comprendre ce qui concerne Osez l'Vélo.

- **Chiffres** : en 2023, pour les deux ateliers, nous avons réceptionné 274 vélos, 121 vélos ont été vendus et 98 démontés. Ce sont 1346 kg de ferrailles et aluminium mêlés qui ont été livrés chez Arc en Ciel Recyclage à Bourgoin Jallieu.
- **Tri Vallées** : depuis quelques années, l'antenne locale située à Cessieu de la société Tri Vallées Pays de Savoie & Isère nous dépose de temps en temps des vélos. C'est cette société qui va récupérer nos déchets dans le cadre du conventionnement avec Ecologic. Le fait d'être déjà en relation a facilité la mise en place du premier enlèvement qui a été réalisé le 16 janvier 2024.



Avant : chargement pour Arc en Ciel Recyclage lors d'une matinée bénévole.



Après : chargement du premier camion Tri Vallées

A vos agendas !

Par Clément SCHERF

Le planning du vélo

En mars, 3 événements auront lieu pour la diffusion des connaissances autour de la promotion du vélo. L'APIE adhère chaque année pour nos activités « vélo » à la FUB, à l'Heureux Cyclage et à l'AF3V et en ce début d'année, nous aurons la chance d'en avoir 2 à côté de chez nous. Pour commencer, nous vous présentons :

Le festival du voyage à vélo les 9 et 10 mars à Lyon

En partenariat avec l'AF3V, La Maison du vélo Lyon organise un festival sur 2 jours pour vous donner envie de faire votre premier voyage à vélo ou de trouver une nouvelle aventure ! Grâce à un programme éclectique, vous trouverez lors de ces journées des ateliers thématiques, des documentaires et des films pour nourrir vos réflexions...



Retrouvez le programme en cliquant sur le lien suivant :

https://www.maisonduvélolyon.org/wp-content/uploads/2024/01/Programme_festival_voyageavelo_lyon_2024.pdf



Le congrès et les rencontres du réseau de la FUB 2024 à Grenoble

Cet événement se déroulera du 21 au 24 mars. Moment important de la vie du réseau, c'est toujours intéressant de s'y rendre pour voir que nous ne sommes pas seuls dans notre coin à nous battre pour promouvoir le vélo, d'échanger et de faire de nouvelles connaissances. Le jeudi et le vendredi seront consacrés à des parcours thématiques autour de différents sujets qui traversent la FUB (l'intermodalité, les services en gare, les infrastructures cyclables, l'éducation à la mobilité, les inégalités d'accès au vélo...). Vous êtes libres de vous inscrire aux ateliers qui vous intéressent. Les journées seront entrecoupées de visites de terrain.

Dans le prolongement du congrès, se tiendra l'assemblée générale de la FUB le samedi 23 mars 2024, et la journée de rencontres du réseau le dimanche 24 mars 2024.

Retrouvez les programmes de ces 4 jours ci-dessous :

- <https://www.fub.fr/congres.2024>
- <https://www.fub.fr/evnements/AG2024>

Nous pourrions organiser des départs ensemble pour les bénévoles motivés, n'hésitez pas à me faire vos retours. L'association prendra en charge les frais d'inscriptions pour les motivé.e.s.

Enfin, un peu plus loin se dérouleront les Rencontres de l'Heureux Cyclage à Nantes du 28 au 31 mars.

Du côté du réseau des ateliers d'autoréparations, après Grenoble en 2023, ce sera Nantes en 2024. Si des adhérent.e.s souhaitent y aller, ces rencontres sont l'occasion d'échanger avec des bénévoles des 4 coins de la France sur des sujets qui nous motivent au quotidien.

Voici le planning provisoire ci-contre. Pour celles et ceux qui souhaitent faire le déplacement, l'APIE peut en prendre en charge une partie.

Les rencontres de l'Heureux Cyclage 2024
Planning en cours de construction

	Jeudi 28 mars	Vendredi 29 mars	Samedi 30 mars	Dimanche 31 mars
Matin		Ateliers d'échanges et de formation Thématiques à confirmer/valider : - Coopération inter/ateliers - L'emploi dans les ateliers - Cycloféminisme (ouvert à toutes) - Formation aux outils de gestion - Temps d'accueil pour les nouveaux ateliers - Le réemploi dans les ateliers - Les ateliers vélos en QPV Lieux : matin - Atelier de Bitcha - Salle de la Manufacture	Assemblée Générale de l'Heureux Cyclage - Présentation des différents rapports Lieux : Salle de la Manufacture	Premières réunions collégiales et référents géographiques Lieux : Atelier Magellan Temps d'échanges pour les salariés des ateliers Lieux : Vélocampus
Après-midi	Accueil des participants Orientation hébergement Remise des vélos Lieux : Vélocampus	Ateliers d'échanges et de formation Thématiques à confirmer/valider : Lieux : matin - Atelier de Bitcha - Salle de la Manufacture Thématique à confirmer/valider : Table ronde : autour du développement d'actions vélos (espaces vélos) dans les QPV, Quartier Politique de la Ville Lieux : Salle de la Manufacture ou salle d'exposition siège NNI (le cas échéant)	Assemblée Générale de l'Heureux Cyclage - Synthèse de la matinée - Validation des différents rapports - Election collégiales et référents géographiques Lieux : Salle de la Manufacture Balade à vélo avec tous les participants « à la découverte des ateliers vélos de la Métropole » Départ : Atelier du Pignon (L)	Temps en mixité choisie sans homme cis-genre Lieux : Vélocampus A confirmer/valider : Alleycat : « épreuve cycliste d'orientation en autonomie sur route ouverte. L'épreuve comporte un point de départ, une arrivée et des points de contrôle. Le succès est de rejoindre l'arrivée en validant tous les points de contrôle » ou balade à Clisson - La Solid
Soir	Repas partagé chacun apporte un plat de sa région et le partage Lieux : Pôle étudiant campus du Tertre	Repas collectif - Lieu : Atelier de Magellan Soirée festive Lieux : Bas de Chantenay - Atelier de réparations collectives	Soirée festive Lieux : Les ateliers Magellan et ateliers de Bitcha	

Le Lynx boréal, une nouvelle espèce sur le territoire de l'APIE ?

Le lynx est chez nous !!

Par *Didier BOGEY et Renald PASCAL*

Au mois de décembre, l'APIE est entrée en ébullition : un chasseur avait filmé un lynx sur la commune de Four ce qui était l'une des 1ères données sur le territoire. Puis, quelques jours plus tard, Renald Pascal, notre spécialiste du piégeage photographique, découvrait cette espèce le 24 décembre (quel extraordinaire cadeau de Noël !) sur le territoire de la CAPI dans des circonstances exceptionnelles. Malheureusement, il est probable que ce soit ce même Lynx qui fut percuté sur l'A43 en direction de Lyon, au niveau de la commune de Villefontaine.

La presse a largement relayé cette collision et grâce à la photo-identification (chaque individu a un pelage unique) cet animal a pu être identifié (le n° 3111*). Il venait du Massif de Chartreuse où il avait séjourné d'avril à novembre 2023. Cet infatigable marcheur est capable de parcourir plus de 10km sans s'arrêter. Ce félin, solitaire la plupart du temps, occupe un très vaste territoire qu'il utilise en fonction de l'abondance des proies et de la tranquillité nécessaire à la reproduction. On considère que le territoire d'un mâle se situe entre 250 à 280 km² alors que celui de la femelle est plus petit (150 à 180km²).

En période de rut mi-février à avril, voire plus tôt ces dernières années, les mâles recherchent les femelles sur de vastes territoires et peuvent changer de région, ce qui était peut-être la raison de la présence du Lynx sur notre territoire.

Le suivi individuel des animaux permet une bonne connaissance des effectifs (la population est estimée à 200/250 en France répartie sur 3 massifs principalement le Jura, les Vosges et les Alpes)

Cette population est entièrement issue de réintroductions depuis les années 1970 et l'on constate une certaine pauvreté génétique qui se traduit par une mortalité anormale (problèmes cardiaques).

Les 2 à 3 petits qui naissent chaque année connaissent une grande mortalité (50 % meurent avant d'être indépendants) et 10% de la population de lynx disparaît à la suite de collisions routières ou ferroviaires d'où l'importance capitale des corridors biologiques entre les grands massifs forestiers puisque ce félin est avant tout un animal lié aux grands massifs boisés.



En théorie, cet animal a une longévité de 15 à 17 ans mais le suivi de la population montre une majorité d'individus de 4 ans. On ne peut passer sous silence le braconnage qui est discret mais qui existe pourtant bel et bien.

Exclusivement carnivore, il se nourrit essentiellement de proies qu'il a capturées lui-même à l'affût : chevreuils (consommés en général en une semaine), chamois principalement mais aussi oiseaux et rongeurs.

L'Isle Crémieu, de par sa position géographique bordant le Bas Bugey, accueille depuis quelques années des Lynx. Lo Parvi ainsi qu'un technicien du Département de l'Isère, assure un suivi à l'aide de pièges photographiques, complétés par une collecte d'indices (proies, fèces). Entre 1991 et 2016, plus de 22 données sur 11 communes de ce territoire (source base de données Lo Parvi).

Depuis 3 ans, 6 individus ont parcouru le territoire de l'Isle Crémieu mais 2 semblent présents régulièrement. On peut signaler également une jeune femelle qui a péri en février 2023 à la hauteur de Torchefelon. Quant à ICRANN, premier lynx photo-identifié sur le territoire du Nord-Isère en 2021, plus de nouvelles depuis cet été ... Il était remonté dans le Bugey où il a fait une mauvaise rencontre avec un autre mâle installé. Suite à un affrontement presque en direct devant les pièges-photo de l'APACEFS(01), ICRANN est à ce jour introuvable **(source Théo Bonnet CD38)**

Malheureusement notre territoire (celui de l'APIE), malgré une richesse en chevreuils importante, semble peu adapté au maintien durable de cette espèce du fait d'une urbanisation forte et d'un réseau routier très dense qui fragmente les habitats forestiers, milieu de vie pour cette espèce.



Pour tenter de chercher des indices de présence près de chez nous, il vous faudra prospector le massif des Bonnevaux. Ce massif forestier constitue le plus important du Bas-Dauphiné avec quelques 8 500 hectares situés sur un plateau qui oscille entre 500 et 600 mètres d'altitude. La végétation est marquée par des boisements traités en taillis sous futaies dont les essences principales sont le C hêne sessile, le châtaignier et le hêtre.

Et c'est sans doute là que vous croiserez peut-être un jour ou une nuit le fantôme des bois... magnifique félin qui tente de survivre discrètement dans un univers très anthropisé.

Sentinelles de la nature

France Nature Environnement recherche bénévole...



Poste bénévole : référent de la base de données Sentinelles de la nature en Isère (10 à 25h/semaine environ)

FNE Isère

Offre de poste benevole

MISE A JOUR DES DOSSIERS D'ATTEINTE A L'ENVIRONNEMENT

Mettez vos compétences au service d'un #MondeVivable et venez faire partie d'une équipe motivée au sein d'une fédération dynamique, en nous rejoignant !

Pour consulter l'offre complète, cliquez [ici](#).

Le lichen du mois : *Xanthoria parietina*

Oui, la plante du mois est un lichen...

Par Régis CURT

Fin janvier, on ne trouve pas grand-chose à mettre sous la loupe botanique. Replions-nous vers d'autres organismes observables toute l'année : les lichens. Longtemps classés à part dans le monde vivant, ils sont désormais intégrés dans l'ensemble des champignons. De fait, il s'agit de champignons lichénisés : c'est-à-dire un champignon associé en symbiose permanente à une algue. Aujourd'hui nous nous intéressons à *Xanthoria parietina* (L) de la famille des Téoschistacées. Il est connu aussi sous le nom de **Lichen encroûtant jaune**. Ce lichen figure parmi les plus répandus et colonise aussi bien les roches que les arbres.

Les lichens ne possèdent ni racines, ni tiges ni feuilles, mais un appareil végétatif rudimentaire appelé thalle. Chez *Xanthoria*, le thalle est dit foliacé : il se présente sous forme de « feuille » plus ou moins lobée, se détachant assez facilement du support. *Xanthoria parietina* est généralement de couleur jaune mais peut devenir jaune verdâtre ou gris verdâtre selon l'exposition.



Le thalle est presque toujours couvert d'apothécies. Ce sont les organes reproducteurs du champignon : ces petits disques produisent les spores (sexuées) disséminées par le vent ou les animaux consommant le lichen. Ces spores en germant devront rencontrer les algues libres pour former un nouveau thalle.

La couleur jaune de *Xanthoria parietina* est due à un pigment fabriqué par le champignon : la pariétine. Cette substance aurait un rôle photo protecteur pour le lichen.



Xanthoria parietina est très commun partout en France sur les troncs et branches avec une forte préférence pour les feuillus.

Xanthoria parietina est un des lichens utilisés pour la surveillance de la qualité de l'air, sa présence est révélatrice de la pollution par les produits azotés. Voir à ce sujet sur le site de l'ENS Lyon : [Les lichens bio indicateurs de la qualité de l'air](#)

La médiation faune sauvage

Ou comment agir concrètement pour préserver la biodiversité !

Serpents, chauves-souris, corbeaux, crapauds, fouines ou araignées, autant d'espèces qui nous entourent et peuvent inspirer crainte, dégoût ou agacement. Ces animaux, mal aimés par certains, sont parfois amenés à croiser notre route et peuvent même décider d'élire domicile dans nos combles, notre cave, notre chambre ou notre jardin. Une cohabitation complexe ou de simples contacts peuvent alors nous amener à les considérer comme des indésirables. Largement méconnus du grand public, ils ont pourtant un rôle très important à jouer dans l'équilibre fragile des écosystèmes qui nous entourent. Leur présence, à proximité de nos habitations, est bien souvent le signe d'un manque de gîtes de reproduction, de ressource alimentaire ou encore de zones de repos dans l'environnement proche. Et même si nous en sommes conscients, il n'est pas toujours simple de cohabiter avec ces espèces susceptibles de troubler notre quotidien.



Petits rhinolophes (APIE)

Afin de pouvoir apporter des réponses adaptées, au cas par cas, à chaque interlocuteur désemparé ou seulement interrogatif face à la présence d'une espèce sauvage, les associations locales de protection de l'environnement ont décidé de mettre en place un pôle Médiation Faune Sauvage (MFS) sur le territoire du Nord-Isère. Cet outil, nous l'espérons, contribuera à changer notre regard sur les espèces que nous côtoyons quotidiennement en offrant un accompagnement permettant de rassurer, d'expliquer, de conseiller et d'apporter des solutions durables pour favoriser au mieux la cohabitation entre l'humain et l'animal !



Coronelle lisse (APIE)

Nous recherchons pour cela toute personne désireuse de s'engager pour la protection des espèces sauvages en devenant médiateur.

Qu'est-ce qu'un médiateur faune sauvage et quel est son rôle ?

Il s'agit d'un bénévole apportant un soutien à l'équipe salariée pour répondre à des sollicitations sur des cas de cohabitation parfois sensibles (téléphone, mails, voire intervention sur place), pour délivrer des conseils adaptés, pour aider à l'identification des espèces à partir de photos ou encore pour réfléchir à la vie de la commission MFS (communication, matériel, outils informatiques, protocoles, ...).

Nul besoin de compétences très pointues. La motivation, la curiosité et le sens du relationnel sont les armes essentielles du médiateur.

Si vous êtes intéressé(e) par cette mission, nous proposons une première rencontre entre salariés et bénévoles le **7 février, à 19h au siège de l'APIE** (2 rue de la Buthière, 38090 Villefontaine) afin de présenter le pôle et les objectifs à moyen et long terme. S'en suivra une formation d'une journée pour l'ensemble des participants souhaitant s'engager. N'hésitez pas à contacter l'association Porte de l'Isère Environnement par mail ou par téléphone aux coordonnées suivantes :

Concours photo APIE

Les gagnants de cet automne

Voici les 3 photos gagnantes du concours photo APIE de cet automne. Elles feront partie du petit calendrier que nous souhaitons éditer pour 2025.

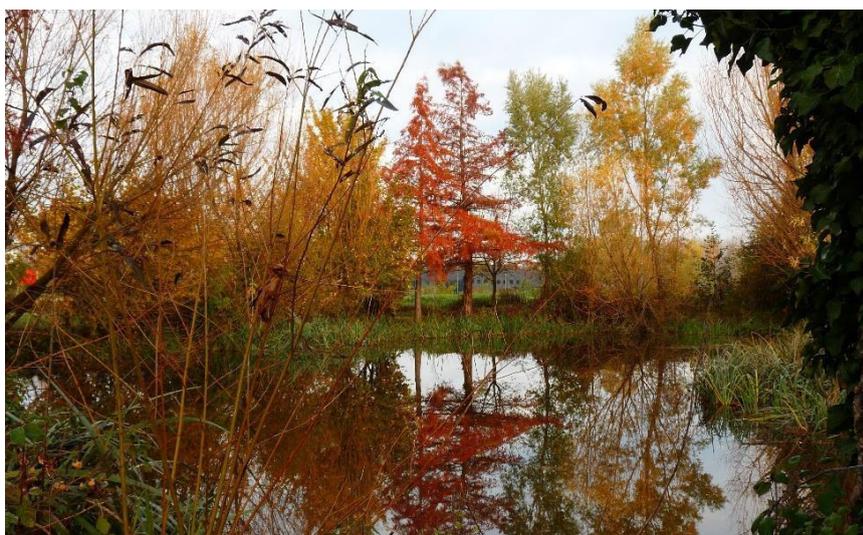
Pour voir toutes les photos qui étaient en compétition, cliquez [ici](#).



Givre d'automne, *E. Paget*,
Villefontaine



Espace naturel Sensible du Marais de Ville,
J.Y. Chetaille, Villefontaine



Couleurs d'automne en ville,
P. Renald, Bourgoin-Jallieu

Vélo à smoothie : un projet entre OLV et la Maison pour Tous Denise Tronchet de Villefontaine.

Ou comment pédaler utile !

Par Jean-Christophe MONGREDIEN

Au début de l'automne la MPT nous a demandé de l'aider dans un projet « vélo à smoothie ».

Les objectifs :

- Encourager les plus jeunes à consommer des fruits
- Inciter le public au sport et au recyclage
- Réaliser un projet commun avec les habitants

Pour expliquer : on part d'un « blender », appareil à fabriquer des boissons à base de fruits. Le moteur est remplacé par un système purement mécanique entraîné par des pédales. A la fin on pédale pour « mériter » sa boisson.

Les ingrédients (de l'appareil) : un vieux blender en panne de moteur, un vélo de récup, quelques accessoires pour adapter le tout, un brin d'astuce et quelques heures de travail. La réalisation s'est faite à l'atelier de Villefontaine pendant une demi-douzaine de séances hors public.

A l'atelier avec les gens du quartier



La machine prête à servir



Et on pédale !



Malgré le froid de décembre, le vélo a connu un succès certain lors de la fête de fin d'année de la MPT. Prochaine sortie officielle en juin, ça devrait se confirmer.

Le système d'entraînement est peu conventionnel, avec une transmission de la roue arrière vers le porte-bagage avant. Une petite innovation dans la low-tech, en quelque sorte.

Une visiteuse peu commune au comptage Wetlands

Récit d'une rencontre...

Par Corentin BONNARD

C'est ce dimanche 14 janvier que je l'ai rencontrée, en fin de matinée, sur l'étang de Fallavier. Mon but était de dénombrer, inventorier mais avant tout d'OBSERVER.

Parmi les Foulques et les anatidés, canards plongeurs ou de surface, j'ai farfouillé. Une parade nuptiale de Grèbes huppés, un banquet de Canards souchet, un vol discret de Cigognes blanches... Quelques dizaines de Fuligules milouins et de Grands Cormorans, quelques Nettes rousses et Canards chipeaux...

Entre un Fuligule morillon et un Grèbe castagneux, à mes yeux elle s'est dévoilée... quelques centièmes de seconde avant de replonger.

Mais cela m'a suffi pour voir qu'elle était chagrinée, avec son œil cerclé de noir et son bec recourbé. Son mascara avait-il coulé ? Comme un coquard, je me suis dit, mais qui l'a cognée ? Je tends l'oreille, un cri de Râle d'eau au loin, quelques notes puissantes de la Bouscarle. Était-elle perdue ? La belle inconnue, toute mal coiffée. Quand elle est ressortie, je l'ai reconnue... Une femelle de Harle huppée sur l'étang de Fallavier, elle s'est posée, pour séjourner et se reposer de son long périple. Russie ? Norvège ? Groenland ? Mais d'où venait-elle ?

Douze ans qu'on ne l'avait pas vue sur l'étang, treize ans que je ne l'avais pas revue, le bec-scie à poitrine rousse, avec son petit air de punk new age.

Discrète pour les néophytes, farouche pour le photographe et surtout invisible pour ceux qui ne savent pas OBSERVER la Nature.

Un vrai plaisir de la revoir ! Et vous l'avez-vous vue ?



Harle huppée femelle (Crédit photo : freenatureimages.eu)

Vous avez découvert l'association récemment ?

Faites-nous part de vos impressions ! Et si vous désirez participer à la prochaine lettre « Paroles de pie », je vous invite à m'envoyer vos articles avec éventuellement une photo à contact@apie-asso.net avant le 25 du mois.

A bientôt,

Margot la Pie



Relecture : Merci à Guy Valentin, Régis Curt